

## PROBLÈME N° 3

---

### AVANT-GARDE

Même thème que pour le problème n° 2, sauf que l'ennemi occupe *Pont de Jaillon*.

Mêmes principes.

---

#### Application au cas d'un ennemi inférieur.

Des coups de feu accueillent les éclaireurs, lorsque ceux-ci sont à environ 500 mètres avant d'arriver au hameau de *Pont de Jaillon*.

Le chef des éclaireurs arrête ses hommes et ouvre le feu sur l'ennemi qui est installé sur la crête au sud-ouest du pont.

La pointe est à environ 150 mètres en arrière, et la section de tête à hauteur du chemin qui, coupant la route suivie, va d'*Avrainville* à *Jaillon*.

#### Conception.

Aux coups de feu qui partent de l'autre côté du ruisseau, le lieutenant apprécie qu'il n'a devant lui qu'un ennemi très inférieur en nombre (une escouade, par exemple), n'ayant probablement pour but que de retarder la marche de la colonne. Néanmoins, il ne se décide pas à tenter une attaque directe sur le pont, qui est un véritable défilé; c'est par la menace sur l'un des flancs de l'adversaire qu'il compte arriver à déloger celui-ci de sa position.

L'attaque de l'ennemi ne lui a pas laissé le temps de reconnaître le ruisseau du *Terrouin*; d'autre part, il doit faire vite pour ne pas retarder la marche de la colonne. Il prend donc la résolution d'envoyer une escouade dans la boucle formée par le *Terrouin* au sud-ouest de *Jaillon*, pour prendre d'enfilade les défenseurs du pont; au besoin, cette escouade tâchera de franchir le ruisseau.

ORDRES VERBAUX

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Un groupe ennemi, fort d'environ 12 à 15 hommes, occupe  
» le terrain situé de l'autre côté du ruisseau.  
» Envoyez une escouade à gauche de la route dans cette  
» direction  
» Elle prendra position au haut des pentes, à 500 mètres d'ici,  
» dans la boucle que forme le ruisseau, face à la route, pour  
» prendre d'enfilade les défenseurs du pont.  
» Si cette escouade ne peut agir efficacement, elle tâchera de  
» traverser le ruisseau pour les prendre à revers.  
» Avec les deux autres escouades, rapprochez-vous de la ligne  
» de feu et tenez-vous prêt à la renforcer. »

AU MÊME,  
quelques minutes après :

« Renforcez la ligne de feu avec une escouade. »

Dès que l'escouade envoyée sur le flanc ouvre le feu, l'ennemi se retire; la marche en avant est reprise.

Les éclaireurs procèdent à la reconnaissance minutieuse du pont.

La poursuite de l'ennemi est très difficile, étant donné son avance et surtout le terrain. Comme on n'aperçoit rien dans la direction de *Francheville*, où le terrain est découvert, on peut supposer que la reconnaissance ennemie s'est repliée dans le bois *le Prêtre*.

Après avoir dépassé le pont, le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Paul, commandant la tête :

« Envoyez une escouade fouiller le bois (il montre le bois *le Prêtre*); prendre à cet effet le premier chemin de terre à droite de la route; ce chemin permettra au caporal de nous rejoindre, après que le bois aura été fouillé, car, lorsque nous aurons traversé *Francheville*, nous nous dirigerons dans la direction de ce bois. »

Application au cas d'un ennemi en forces.

En arrivant à la dernière crête avant le pont sur le *Terrouin*, le chef des éclaireurs aperçoit l'ennemi. Il arrête ses éclaireurs et se rend compte que le terrain, de l'autre côté du ruisseau, est fortement occupé.

Le lieutenant, qui marche avec le groupe d'éclaireurs, fait la reconnaissance du terrain.

L'ennemi occupe la croupe située de l'autre côté du ruisseau; un officier se trouve près de la route; on voit très distinctement une série de tranchées sur la position.

Le sergent Lucien fait le compte rendu suivant :

« Une patrouille ennemie est le long du ruisseau, à environ  
» 500 mètres à droite.  
» Une autre patrouille suivait la grand'route et venait de notre  
» côté; cette dernière s'est repliée et doit se trouver en ce moment  
» derrière les maisons en avant du pont. »

Le lieutenant René transmet ces renseignements au commandant de l'avant-garde.

La pointe est à environ 150 mètres des éclaireurs; elle n'est pas encore arrivée à la croisée de la grand'route et du chemin qui va de *Avrainville* à *Jaillon*; la tête est à 200 mètres en arrière.

Le lieutenant donne les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Ouvrez le feu à 800 mètres. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Renforcez et prolongez à droite et à gauche la pointe, de façon à couvrir le déploiement de la compagnie. »

Le lieutenant rend compte des dispositions prises au commandant de l'avant-garde et prend ensuite le commandement de la section.

## PROBLÈME N° 4

### AVANT-GARDE

Même thème que pour les problèmes n° 2 et n° 3, sauf que l'ennemi occupe *Francheville*.

#### I. — Application au cas d'un ennemi inférieur.

Après avoir quitté la grand'route et pris le chemin de *Francheville*, les éclaireurs reçoivent des coups de feu de la lisière du village. A ce moment, ils sont à 500 mètres de cette lisière, la pointe se trouve à 150 mètres en arrière, et la tête arrive à l'embranchement des routes.

Le sergent Lucien, commandant les éclaireurs, les arrête. Le lieutenant commandant la tête, qui marche avec les éclaireurs, fait rapidement la reconnaissance du terrain.

#### *Conception.*

Le terrain est très favorable à l'assaillant; un mamelon, situé à l'est du village, permet de le contourner, de s'en approcher à couvert et de prendre d'enfilade les défenseurs établis à la lisière.

En conséquence, le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« L'ennemi occupe la lisière du village; je ne pense pas qu'il  
» soit en forces.  
» Envoyez le caporal André, avec son escouade, occuper le  
» mamelon situé à gauche du village, pour essayer de prendre  
» les défenseurs à revers.  
» Avec les deux autres escouades, rapprochez-vous de la ligne  
» de feu et tenez-vous prêt à la renforcer. »

Le feu est ouvert par les éclaireurs et l'escouade de tête sur l'ennemi qui est à l'entrée du village; l'escouade détachée gagne le sommet du mamelon et ouvre le feu sur l'ennemi.

Le caporal André, apercevant l'ennemi sortir du village, donne l'ordre suivant à ses hommes :

« En avant, au village ! »

Ne recevant plus de coups de feu, et voyant l'escouade du caporal André se porter en avant, le lieutenant donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN, COMMANDANT LES ÉCLAIREURS :

« Au village ! »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Suivez à 200 mètres en arrière. »

En arrivant dans le village, le lieutenant apprend, du caporal André, que ce village était occupé par une reconnaissance d'environ 12 hommes, laquelle s'est repliée dans un petit bois, situé dans cette direction-ci. (Il la montre.)

Le lieutenant reconnaît qu'il s'agit du bois *Ropage* et donne les ordres suivants :

AU SERGENT LUCIEN :

« Avec les éclaireurs, reprenez la marche sur *Bouvron*. »

AU CAPORAL GASTON :

« Reprenez le commandement de votre escouade et suivez les  
» éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL :

« Rassemblez votre section; nous continuons la marche sur *Bouvron*. »

Le lieutenant rend compte au commandant de l'avant-garde des événements qui viennent de se produire.

## II. — Application au cas d'un ennemi en forces.

Arrivés à la croisée de la grand'route et du chemin *Avrainville = Villey = Saint-Étienne*, les éclaireurs de droite, chargés d'explorer le ruisseau, refoulent une patrouille ennemie qui était établie au pont, sur la grand'route.

Cette patrouille se replie sur le village de *Francheville*.

Après avoir traversé le pont, le sergent Lucien, commandant les éclaireurs, s'aperçoit que *Francheville* et l'écart de *En Bas de la Terrière* sont occupés.

Il arrête ses éclaireurs.

Le lieutenant, qui marche avec lui, procède à la reconnaissance du terrain. Il envoie au commandant de la grand'garde les renseignements qu'il a recueillis, et donne les ordres suivants :

AU CAPORAL GASTON, COMMANDANT LA POINTE :

« Renforcez les éclaireurs. »

AU SERGENT PAUL, COMMANDANT LA TÊTE :

« Détachez une patrouille à droite et une à gauche le long  
» des ruisseaux. Avec une escouade, renforcez la pointe, et  
» rapprochez-vous de la ligne de feu avec les deux autres  
» escouades. »

Lorsque l'escouade arrive sur la ligne, elle prend part au feu; le groupe ayant la supériorité du feu, gagne du terrain en avant.

Le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Paul :

« Envoyez la 3<sup>e</sup> escouade prolonger la ligne à gauche. »

(Après ce renforcement, le feu à volonté continue et la ligne fait un nouveau bond en avant.)

Même ordre est donné pour la 4<sup>e</sup> escouade.

(Après un feu à volonté, nouveau bond en avant, et arrêt définitif.)

Dans ce défilé formé par deux ruisseaux, la tête a rempli son rôle; elle a gagné du terrain en avant pour donner au gros de l'avant-garde l'espace pour déboucher et manœuvrer.

Le lieutenant rend compte au commandant de l'avant-garde des dispositions prises et prend le commandement de sa section.

## PROBLÈME N° 5

---

### FLANC-GARDE FIXE (1)

---

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895, art. 24.

Instruction pratique sur le service en campagne du 5 septembre 1902, art. 24.

Règlement sur les manœuvres de l'infanterie du 3 décembre 1904, §§ 294 et 298.

#### Thème.

Terrain : Longitude 3<sup>e</sup> 80' — 4<sup>e</sup> 10'; latitude 54<sup>e</sup> 20' — 54<sup>e</sup> 30'.

Un bataillon cantonné à *Rosières-en-Haye* reçoit l'ordre de partir, à 5 h. 30 du matin, pour se porter sur *Ansauville* par *Tremblecourt=Domèvre-en-Haye=Manonville=Minorville*.

Pour couvrir son flanc droit contre un ennemi signalé à *Pont-à-Mousson* (longitude, 4<sup>e</sup> 10'; latitude, 54<sup>e</sup> 30'), ce bataillon détache un peloton en flanc-garde sur la route de la ferme *Les Quatre-Vents* à *Manonville*, par les points cotés 307,283, avec mission d'assurer la traversée du bois de la *Côte-en-Haye* et de *Tremblecourt*.

---

(1) En principe, les petites unités n'ont pas de flanc-garde : le cas envisagé ici doit être considéré comme exceptionnel.